



LE GUIDE 2025 / 2026

SERVICE EDUCATION ENFANCE

pour les 3 - 11 ans



EDITO



Céline MARRO

Chers parents, Chers enfants,

Nous menons depuis 2020 avec l'équipe municipale, une politique éducative volontariste toujours plus ambitieuse à l'attention des enfants et de toutes les familles. Les besoins d'aujourd'hui sont pris en compte et réévalués régulièrement, notamment grâce au diagnostic tous les 3 ans du Projet Educatif Du Territoire de Tignes, le P.E.D.T, qui associe tous les acteurs du territoire dans l'intérêt de l'enfant.

Les enjeux sont d'offrir aux enfants des conditions d'éveil, de développement, d'épanouissement et de réussite scolaire tout en permettant aux parents de concilier leur vie professionnelle et familiale.

Face à une dynamique d'enfants scolarisés résidents et saisonniers toujours très prégnante, nous sommes bien conscients que nous nous devons de vous accompagner avec des personnels qualifiés ainsi qu'un service structuré. C'est pourquoi nous avons récemment restructuré le SEE en trois pôles distincts: un Service Petite Enfance, le S.P.E. à destination des enfants de 0 à 3 ans, un Service Education Enfance, le S.E.E., dédié aux enfants de 3 à 11 ans, et un Service Jeunesse, le S.J. dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. Cette nouvelle organisation nous permet ainsi de couvrir et de répondre de manière plus précise aux besoins des enfants selon chaque tranche d'âge.

Face à nos modes de vie intenses et variés, aux saisons, et au nombre d'enfants scolarisés résidents et saisonniers dans notre commune, c'est à la fois un véritable challenge et une très belle aventure à partager, que de pouvoir répondre aux besoins tant des enfants et que des parents.

Nous sommes tous ensemble, élus - techniciens - professionnels, très attentifs à toutes les familles présentes sur notre territoire, et nous continuerons d'attacher de l'importance aux besoins de toutes les familles. L'évolution et le fonctionnement de ces services sont le résultat de l'engagement responsable de notre équipe municipale qui mobilise à la fois les moyens humains et les moyens financiers nécessaires à leur bon déroulement.

Tous ensemble, nous nous devons d'offrir aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement, et ce quelque soit leur âge.

Avec mon équipe, je suis pleinement engagée dans cet objectif à vos côtés.

Céline Marro.

4^{ème} Adjointe au maire, chargée de la petite enfance et affaire scolaire

PORTAIL FAMILLE	3
MODALITÉS DE PAIEMENT	5
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	9
TRANSPORTS SCOLAIRES	13
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	15
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES	20
ASSOCIATIONS	23



1 PORTAIL FAMILLE

- ACCÈS AU PORTAIL

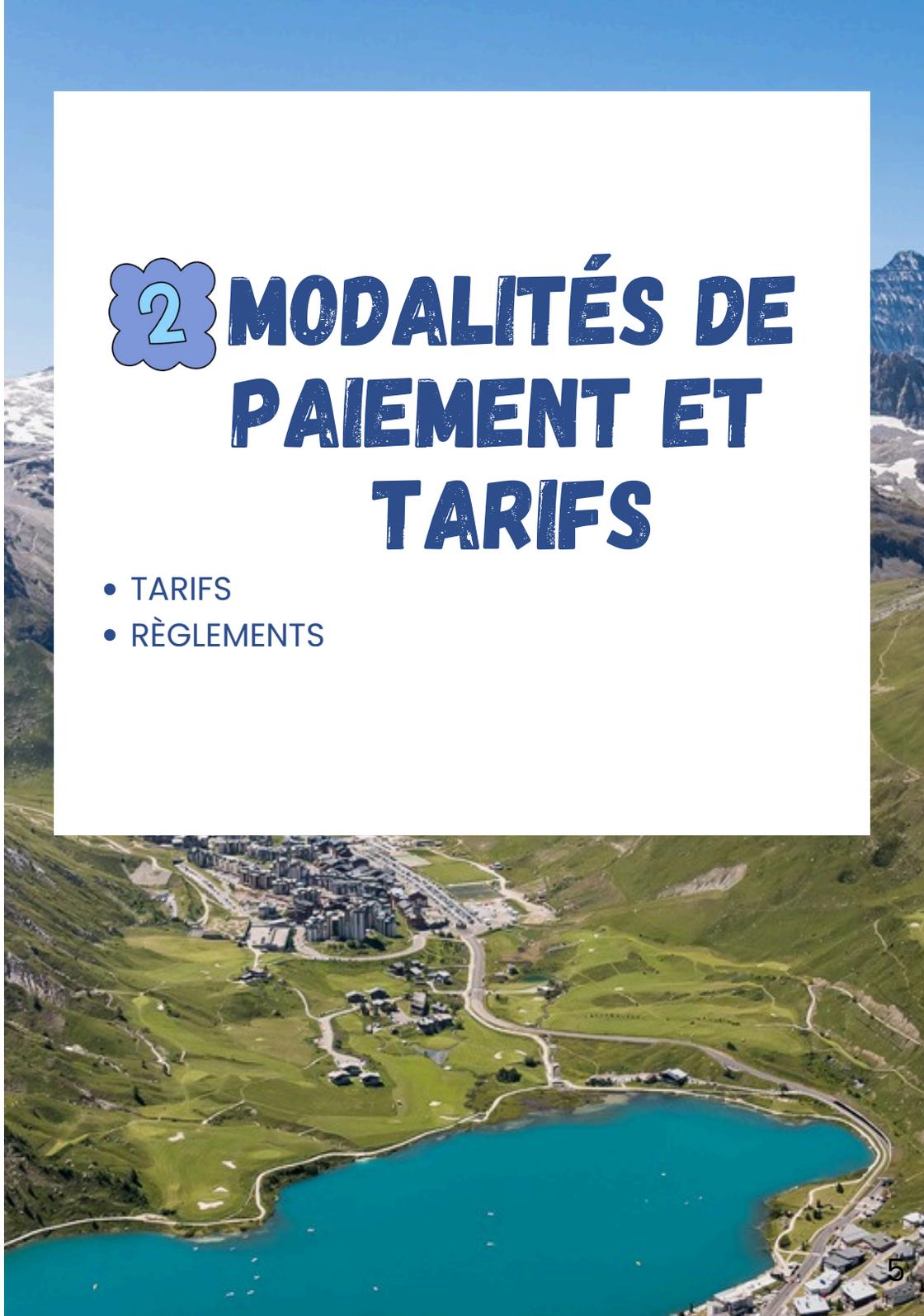
PORTAIL FAMILLE

Le Portail Famille, géré par le service Éducation Enfance, est accessible via le site de la commune : www.mairie-tignes.fr. Conçu pour simplifier les démarches en ligne des parents d'enfants scolarisés, il permet également de suivre les actualités de l'école et du Service.

Désormais, les familles ont la possibilité de :

- Réserver les activités (Accueil du matin/soir, mercredi, restauration , etc.)
- Consulter et payer les factures
- Adhérer au prélèvement automatique
- Accéder aux informations de la famille et les mettre à jour
- Signaler une absence
- Conserver des documents personnels





2 MODALITÉS DE PAIEMENT ET TARIFS

- TARIFS
- RÈGLEMENTS

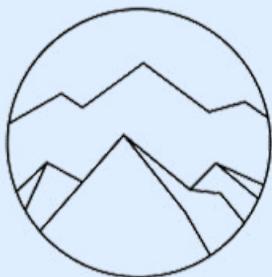
TARIFS

Les tarifs périscolaires et extrascolaires sont calculés en fonction de votre QF. Vous pouvez les consulter sur le Portail Famille, dans la rubrique "Infos pratiques", puis "Tarification".

Le QF doit être transmis deux fois par an : en septembre et en février.

Un simulateur de tarif est disponible sur la page d'accueil de l'Espace Famille.

En cas de difficultés de paiement le CCAS de Tignes met en place certaines aides ponctuellement ou permanentes en fonction de votre situation



POLE SOCIAL DE TIGNES
Immeuble LE GLATTIER

@ ccas@tignes.net

 04.79.40.09.89

RÈGLEMENTS PERISCOLAIRE

Chaque début de mois, un courriel informe les familles de la mise en ligne des factures sur le Portail Famille. Toutes les informations y sont précisées.

MOYENS DE PAIEMENT

Espèces (faire l'appoint)



Chèques (ordre : Trésor public)



CB sur le portail famille



Prélèvement automatique (20 de chaque mois)



NEW

À partir du 1er septembre, les règlements du périscolaire devront être effectués directement auprès du Trésor Public, dans un délai d'un mois.

RÈGLEMENTS EXTRASCOLAIRE

Le règlement des factures extrascolaires est à effectuer auprès du SEE sous un mois par :

MOYENS DE PAIEMENT

Espèces (faire l'appoint)



Chèques (ordre : Trésor public)



CB sur le portail famille



Une fois le delais de paiement dépassé, les factures sont prises en charge par le Trésor public. Nous n'acceptons plus les règlements.



ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- INSCRIPTIONS SCOLAIRES
- CONTACTS
- RYTHME SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Votre enfant entre en Maternelle , au CP ou arrive sur la commune de tignes

Vous devez vous munir des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille ou Carte Nationale d'identité
- Carnet de santé ou photocopie des pages de vaccination
- Fiche d'inscription



Toute nouvelle inscription se fait , sur rendez-vous au bureau du Service Education Enfance

Vous êtes saisonniers ?

L'inscription à distance est possible en envoyant la copie des documents cités ci-dessous à seej@tignes.net



Une fois tous les documents reçus, un certificat d'inscription vous sera remis.

CONTACTS

École Maternelle



Directrice :
Mme LEFEBVRE Sarah
ce.0731074w@ac-grenoble.fr
04 79 40 03 38

École Élémentaire



Directeur :
M ARNAUDIES Jean-Simon
ce.0731095u@ac-grenoble.fr
04 79 40 03 37

Rythme scolaire Maternelle & Élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45 / 8h20 (novembre / avril)	Accueil du matin (hiver)	Accueil du matin (hiver)	Accueil du matin (hiver)	Accueil du matin (hiver)	Accueil du matin (hiver)
8h20 / 11h30	Classe	Classe	Plan mercredi 8h00 / 12h30	Classe	Classe
11h30 / 13h20	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne 12h30 / 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne
13h20 / 16h30	Classe	Classe		Classe	Classe
16h30 /18h30	Accueil du soir * Étude surveillée (16h30- 18h00)	Accueil du soir * Étude surveillée (16h30- 18h00)	Plan mercredi 13h30 / 18h30	Accueil du soir * Étude surveillée (16h30- 18h00)	Accueil du soir (16h30- 18h30)



* Uniquement pour les élèves élémentaires, le lundi, mardi et jeudi.



TRANSPORTS SCOLAIRES

- LES CIRCUITS 2025-2026

1.Circuits réguliers école Michel Barrault

Lignes 0123 : LE LAVACHET

Lignes 0111 : VAL CLARET

Lignes 0135 : LES BREVIERES / LES BOISSES

Attention pas de transport scolaire le midi

2.Circuits du lundi et vendredi cité scolaire SAINT EXUPERY

Lignes 0199 : LE LAVACHET / BOISSES / BREVIERES

Lignes 0193 : VAL CLARET / LAC / MAISON NEUVE



Le service 1 et 2 est assuré par la communauté de communes de Haute Tarentaise CCHT. La procédure d'inscription , les tarifs , les modalités de paiement et de retrait du titre de transport ce font avec la CCHT .

www.hautetarentaise.fr

04 79 41 51 45



Circuits du milieu de semaine

Le transport du mercredi midi et jeudi matin est assuré par la mairie .

**Renseignement, tarif , arrêts et horaires sur le site de la mairie
rubrique "Transport scolaire" ou au bureau du SEE 04 79 40 03 40**



ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

- HORAIRES
- ACCUEIL DU MATIN , SOIR ET PASSERELLE
- RESTAURATION SCOLAIRE – TEMPS MÉRIDIEEN
- PLAN MERCREDI



Accueil du matin



Pendant la saison d'hiver, de novembre à avril, un accueil du matin de 7h45 à 8h20 est proposé aux familles à l'école Maternelle.

Accueil du Soir



De 16h30 à 18h, la garderie accueille des enfants avec des activités éducatives et ludiques adaptées à leur âge à l'école maternelle et élémentaire .



L'étude pour les élémentaires leur permet de faire leurs devoirs de 16h30 à 18h. La présence est obligatoire sur l'ensemble du créneau pour les enfants élémentaires.

Passerelle Accueil du soir



Pour faciliter la transition avec les activités associatives qui débute le jeudi à 17h, une garderie est proposée de 16h30 à 17h à un tarif réduit. Pensez à cocher l'option "Passerelle" sur le Portail Famille

**Inscription obligatoire sur le Portail Famille avant
jeudi 23 h59 pour la semaine suivante**

Les maternelles

Les enfants mangent à 11h30, au premier service. Le service se fait sur de petites tables adaptées, encadrés par les ATSEM, animateurs et agents de restauration.

Un temps de jeux suivi d'un moment calme est prévu avant le retour en classe.

Les élémentaires

NEW

À partir de la rentrée, le service de restauration passe en mode self. Les enfants pourront ainsi manger à leur rythme et quitter le réfectoire lorsqu'ils auront terminé, afin de rejoindre les animateurs en temps d'activité ou en temps libre.

Le Temps d'Activité Périscolaire est encadré par des animateurs et intervenants extérieurs, favorise les liens entre enfants.

Inscriptions

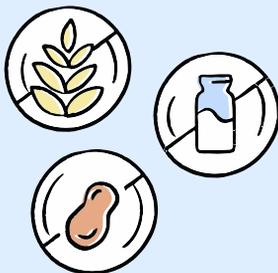


Les repas sont fournis par la cuisine centrale de Val d'Isère. Pour des raisons logistiques, les inscriptions se font sur le portail famille avant le **mercredi soir 23h59 pour la semaine suivante**.

Les menus sont disponibles chaque semaine sur le portail famille.

Projet Accueil Individualisé : PAI

Les parents d'un enfant ayant un régime alimentaire particulier (allergies alimentaires, régime spécifique, pathologie chronique...) et confirmé par un avis médical, doivent demander la mise en place d'un PAI. Ce document précise les aménagements nécessaires pour garantir la sécurité de l'enfant.



A 16h30, un goûter pour tous

Un goûter gratuit est proposé de 16h30 à 17h pour les enfants inscrits au périscolaire. Vous avez également la possibilité de fournir un goûter à votre enfant si vous le souhaitez.

Pour limiter le gaspillage, les enfants peuvent recevoir les desserts (fruits, produits laitiers ou autres) non consommés du repas. Aucune réservation n'est nécessaire



PLAN MERCREDI

Les enfants de l'école maternelle et élémentaire n'ont pas école , le mercredi .

Un accueil est proposé de 8h à 18h30.

Pour permettre aux enfants de profiter de cette coupure en milieu de semaine, l'arrivée est échelonnée de 8h00 à 9h00. L'accès se fait depuis l'école maternelle.

Encadrés par l'équipe du SEE, les enfants participent à diverses activités sportives , culturelles et sortie. Des partenariats avec les associations locales enrichissent le programme. Il est élaboré par périodes, est disponible sur le portail famille et Illiwap.

Les inscriptions se font sur le portail famille avant le jeudi soir 23h59 pour la semaine suivante.





ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

- VACANCES SCOLAIRES
- CENTRE DE LOISIRS "LA NABAÏLLA"



VACANCES SCOLAIRES

<u>Rentrée scolaire</u>	<u>Lundi 1er septembre 2025</u>
Vacances d'Octobre	Lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre 2025 (fermeture du centre la 2ème semaine)
Vacances de Décembre	Lundi 22 décembre 2025 au vendredi 02 janvier 2026
Vacances Février	Lundi 09 février au vendredi 20 février 2026
Vacances d'Avril	Lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2026
Vacances Juillet & Aout	Lundi 06 juillet au 31 août 2026

Inscriptions

Les inscriptions se font sur le Portail Famille (extrascolaire). Vous pouvez fournir un panier repas à votre enfant ou réserver un repas via la ligne "Repas la Nabailia". Les plannings sont disponibles sur le Portail Famille, Illiwap ou le site de la CCHT. Le centre de loisirs, compétence de la CCHT, est délégué à la commune.

Vous avez la possibilité de réserver 48 heures avant le 1er jour

Centre de loisirs



Encadrés par les animateurs, les enfants profitent d'activités variées, leur permettant de profiter des infrastructures de la commune, des sorties à la journée et des mini séjours en camping ou refuge.

Passerelle ski

Pendant les vacances d'hiver nous proposons de faire le lien entre le centre de loisirs et les écoles de ski (ESF/EVO2/CLUB DES SPORTS) sous présentation de l'autorisation de passerelle fournis par les écoles de ski.

- 9h - 12h
- ou 13 h 30 - 16h30 h

attention, pensez à demander à votre assurance scolaire une extension pour l'extrascolaire



An aerial photograph of a mountain valley. In the foreground, a large, vibrant turquoise lake is surrounded by green grassy slopes. A winding road follows the edge of the lake. In the middle ground, a small village with several buildings and a parking lot is visible. The background shows steep, rocky mountain peaks under a clear blue sky.

7 ASSOCIATIONS

- FORUM DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Ecole de musique

Renseignements sur le site de la
CCHT
04.79.07.54.90

Tarentaise judo
club

Renseignement sur le site
tarentaisejudoclub@gmail.com

Association SOLEA

soleatignes@lapostes.net
06.03.34.52.25

club des sports

Info@cs-tignes.com
04.79.40.01.52

ASSOCIATIONS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
YOGA (SOLEA) 16H30 - 19H30 GYMNASE	GYM 16H30 - 19H30 GYMNASE	BABY GYM (SOLEA) 17H00 - 18H00 GYMNASE	JUDO 17H - 19H00 GYMNASE	ANGLAIS (SOLEA) 16H30 - 17H30 SALLE DE CLASSE
		COURS DE GUITARE 14H50 - 19H00 SALLE DE MUSIQUE	ARTS CREATIFS (SOLEA) 18H15-19H45 SALLE D ART	
		COURS COLLECTIF ET COURS DE PIANO 13H45 - 18H45 SALLE DE MUSIQUE		

Le planning des associations et intervenants à l'école est également disponible sur le Portail Famille, dans la rubrique "Association".

Le service Éducation Enfance est heureux de vous accompagner dans vos démarches tout au long de l'année 2025-2026.

Vous pouvez nous contacter :

- par mail,
- par téléphone, du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00 et de 14h30 à 15h30,
- ou directement au bureau du SEE, du lundi au jeudi de 16h30 à 18h00.

**Pour ne rien rater de notre actualités ,
Télécharger l'application puis scanner le QR code**



seej@tignes.net



www.espace-citoyens.net/mairie_tignes



04 79 40 03 40



Montée du rosset, école élémentaire Michel Barrault